

## Déclaration liminaire CSA-SD 05/03/25

Madame l'Inspectrice d'Académie,

La semaine dernière, vous avez soumis au vote une carte scolaire identique au projet présenté en début d'instance. L'abandon de la fusion des écoles Charcot était en effet déjà connu avant la tenue du CSA-SD et personne n'imaginait deux fermetures, la même année, dans un même RPI. Nous faisons référence ici au RPI Chaumont/Tharonne, Villeny, Yvoy le Marron.

Aucune avancée donc, à l'issue de cinq d'heures d'échanges argumentés sur la situation des écoles. C'est du jamais vu depuis de très nombreuses années! Et cela envoie un message bien négatif à l'ensemble des membres de la communauté éducative qui se mobilise pour obtenir de meilleures conditions d'apprentissages et de scolarisation des élèves.

Le CSA-SD de la semaine dernière a montré que notre département n'a pas les moyens de construire une carte scolaire à la hauteur de ses besoins et que vous n'avez pas, Madame l'Inspectrice d'Académie, les moyens de vos ambitions.

L'ouverture de trois dispositifs TPS et de sept postes de Titulaires Remplaçants sont aujourd'hui financés par des fermetures de classes dont les conséquences sont bien trop lourdes pour certaines écoles (classes à plus de 26 élèves, création de triples niveaux, perte de décharge de direction hebdomadaire...).

Comme nous le disions la semaine dernière, notre employeur doit travailler à améliorer nos conditions de travail pour contribuer à réduire les arrêts maladie ou les CITIS et donc les besoins en remplacement. L'un des points d'appui est de ne pas surcharger les classes, de permettre un bon fonctionnement de la direction d'école en maintenant des décharges hebdomadaires, de prendre en compte l'épuisement professionnel lié aux tensions qui peuvent exister avec certains élèves ou certains parents... Le nombre de fiches RSST qui remontent à chaque période sur ces questions doivent trouver un écho dans vos décisions de carte scolaire, décisions qui doivent se prendre dès la fin de cette instance.

En effet, il n'est pas envisageable d'attendre le mois de juin pour statuer sur la situation de certaines écoles. En cela, « gager » trois fermetures pour ouvrir des dispositifs TPS dans l'attente d'une éventuelle dotation ministérielle n'est pas tenable. Ces postes doivent être pris sur les moyens mis en réserve pour ouvrir les postes de Titulaires Remplaçants.

Lors du dernier CSA-SD vous repreniez un argument que la FSU-SNUipp41 porte régulièrement lors des instances « carte scolaire », à savoir privilégier les postes devant élèves. Nous ne pouvons que partager cette priorité, c'est pourquoi nous reviendrons sur le quart temps demandé par l'USEP. Il s'agit en effet de trouver le « financement » d'une journée par semaine pour permettre à cette association, incontournable dans notre département, de pouvoir renforcer son intervention auprès de plus de 23 000 élèves.

Pour terminer, nous souhaitons revenir sur le fonctionnement de l'Observatoire de la dynamique des territoires ruraux, et plus précisément sur ce qui se passe sur Marchenoir, St léonard en Beauce, et Oucques. A l'image de ce qui s'est passé autour du collège Rabelais, les discussions avancent sans concerter ni informer les parents d'élèves et les enseignants. Pour la FSU, c'est l'ensemble des acteurs de la communauté éducative qui doit être associé aux échanges. Les représentants du personnel de la FSU ont montré à plusieurs reprises leur capacité à porter des éléments permettant de nourrir et d'étayer les réflexions. A ce titre, nous réitérons notre demande d'être partie prenante aux discussions menées autours des divers projets.

Merci.